Bilan individuel, personnel et confidentiel

Quand? Combien?

Votre accompagnement pour la compréhension de vos enjeux personnels « retraite »



L'inventaire de vos droits

tous régimes confondus, bases et complémentaires, par répartition et capitalisation



La réalisation de votre Bilan Individuel de Retraite (B.I.R.)

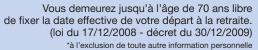
inventaire et calcul de vos droits selon différentes hypothèses



dont celui à la date de liquidation de vos allocations de retraite des régimes alignés à la Sécurité Sociale sans coefficient d'anticipation (« taux plein »)



de votre employeur de la date de liquidation de vos allocations de retraite des régimes alignés à la Sécurité Sociale sans coefficient d'anticipation (date « taux plein »)





Une hotline «Info-Retraite»

dédiée aux salariés affiliés au Bilan Individuel de Retraite d'Objectif Retraite





Inventaire, contrôle, réalisation, et accompagnement pour votre Bilan Individuel de Retraite

La réalisation / L'édition de Bilan(s) Individuel(s) de Retraite (B.I.R.)



Etape

L'inventaire et le contrôle de vos droits acquis



- La reconstitution de votre carrière (répartition & capitalisation)
- La collecte de vos droits acquis tous régimes confondus (répartition & capitalisation)
- Notre alerte et notre accompagnement pour les démarches nécessaires à la validation des droits non comptabilisés par les institutions
- L'étude & la gestion administrative du rachat de trimestre(s) (aide à la décision, prise en charge des demandes, suivi & contrôle de validation des relevés de carrière et de droits)
- L'étude & la gestion administrative des recours amiables
- L'étude & la gestion administrative pour la validation de la « carrière longue » et de la « pénibilité »



Votre situation administrative	
Votre date de naissance	28/04/1961
Vous êtes	Marié
Vous avez élevé	3 enfants
Vous avez débuté votre carrière professionnelle en	1979
Le nombre de trimestres d'activité (ou trimestres assimilés) requis pour l'obtention de la liquidation de vos droits à «taux plein» avant l'âge de 67 ans est de	168
Votre qualification professionnelle au 31 décembre 2022	N4
Votre rémunération brute sociale 2022, base de vos cotisations retraite	48 257 €

Votre départ à la retraite	
Les conditions de liquidation de vos droits à «taux plein» seront acquises le	01/07/2025
à l'âge de	64 ans et 2 mois
La date de départ retenue dans le présent calcul, est le	01/07/2025
à l'âge de	64 ans et 2 mois
La durée d'assurance vieillesse sera de	168 trimestres

Votre retraite en valeur nette hors prélèvement IRPP à la source				
Du 01/07/2025 au 30/04/2028 avec abattement de 10% des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO (réforme 2015)	A partir du 01/05/2028			
2 387 € / mois	2 482 € / mois			
28 644 € / an	29 784 € / an			

ilan Individuel de Retraite réalisé le 06/01/2023 par **Objectif Retraite** à titre indicatif, sans valeur contractuelle et hors effets de la réforme des retraite 2023

Monsieur Jacques SPECIMEN - OR23-0001

Vous envisagez de partir à la retraite le 1er juillet 2025, à 64 ans et 2 mois

Régime / Caisse	Nombre de points	Valeur annuelle du point	Retraite mensuelle théorique	Coefficient	Majoration enfants	Retraite mensuelle brute versée	Taux de réversion
Régime de base unifié			1 507 €	1,000	10,00 %	1 658 €	54 %
AGIRC-ARRCO	8 780	1,3498	986 €	1,000	6,64 %	1 054 €	60 %
IRCANTEC	667	0,5121	28€	1,000	10,00 %	31 €	50 %

* avant impact de la « réforme AGIRC-ARROO-AGFE 2015 »

Assureur	Epargne retraite constituée		Coefficient de rente		Retraite	
	Nombre de points	Valeur en Euros	Sans réversion	Avec réversion 60 %	Sans réversion	Avec réversion 60 %
PREFON	7 179		0,0960	0,0778	57 €	47 €
Pension de retraite mensuelle brute					57 €	47 €

soit une pension de retraite nette mensuelle avant impôts au 01/07/2025* de

Les réserves essentielles

- Cette évaluation, sans valeur contractuelle, est réalisée sur la base de la législation actuelle et calculé Régime de base unifié
- Sous réserve de la validation par le régime de base unifié des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avons tenu comp dans cette évaluation.
- AGIRC-ARRCO

 Sous réserve de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 de vos droits à acquiérir à compter du 01/01/2022 et des maiora
- de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avons tenu compte dans cette évaluation.
- Sous réserve de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation définitive de vos droits acquis au 31/12/2021 et des majorations de pensions pour 3 enfants élevés dont nous avoir de la validation de la valida
- PREFON

 New years and the distributed and the state of the property of the state of
- Le montant de la rente réversible est établi avec un coefficient d'abattement de 0,85 du nombre de points a ceire de la retraite.
 Le montant de la rente réversible est établi avec un coefficient d'abattement de 0,85 du nombre de points acquis à la date de la retraite.
 Le montant de la rente acquise étant inférieur à 100€/mois, un capital d'une valeur de 12 789 € environ devrait vous être remboursé lors cliquidation du potro contrat DDEC/MI.

- La projection selon différentes hypothèses de votre carrière jusqu'à l'âge « taux plein » des régimes alignés à la Sécurité Sociale
- La réalisation de votre premier Bilan Individuel de Retraite: l'âge, la date et le montant des pensions à la date de la liquidation de vos allocations de retraite Sécurité Sociale à « taux plein » avec maintien de votre activité chez votre employeur actuel
- La réalisation à la demande d'autre(s)
 Bilan(s) Individuel(s) de Retraite adossé(s)
 à un accord collectif (Gestion des Emplois
 & des Parcours Professionnels,
 Cessation d'Activité Anticipée,
 Retraite Anticipée, Rupture Conventionnelle
 Collective, PDV, PSE, autre Plan Senior, ...)

Etape

3

Votre accompagnement personnel et confidentiel

- Pour la compréhension de vos enjeux personnels « retraite »
- Pour la compréhension de votre Bilan Individuel de Retraite
- En cas de modification réglementaire, votre alerte sur la nouvelle date de liquidation de vos allocations de retraite à « taux plein »
- Cinq/six mois avant votre date de retraite « taux plein » estimée, votre alerte sur cette date attendue et la possibilité de prise en charge administrative sous mandat du déclenchement de vos demandes de liquidation



APPEL NON SURTAXE

Bilan individuel, personnel et confidentiel

Quand? Combien?



Monsieur Jacques SPECIMEN

47 rue Benoît Bennier 69260 Charbonnières

Code d'identification : OR23-0001

Bilan Individuel de Retraite

Hypothèse de départ à la retraite :

le 01/07/2025, à l'âge de 64 ans et 2 mois

- Hypothèses de calcul
 - Inventaire & réglementation au 01/01/2023
 - Maintien de votre activité (statut équivalent) jusqu'à la date de liquidation de vos droits à la retraite
 - Evolution de la rémunération = brut social 2022 + 1% / an

Réalisé le 06.01.2023

N°Cristal) 09 69 39 33 69)

Evaluation sans valeur contractuelle réalisée par Objectif Retraite® 47 rue Benoît Bennier - 69260 Charbonnières-les-Bains contact@objectifretraite.fr - www.objectifretraite.fr



09 69 39 33 69

APPEL NON SURTAXE